

LA GRANDE AVENTURE DU FRANÇAIS (3/6)

Mots du droit, mots du roi

Au XVI^e siècle, François I^{er} ordonne que le « langage françoys » devienne la référence dans la justice et l'impose ainsi face au latin. Un tournant décisif.

Par Michel Feltin-Palas

A la fin du Moyen Age, le « français » commence à être adopté par l'aristocratie, les juristes, les bourgeois. Au fil des conquêtes des rois de France, il perce dans des territoires proches et remplace, au moins parmi l'« élite », le champenois, le picard, le normand... Mais il se heurte encore à un adversaire de taille : le latin. Cette langue prétendument morte compte toujours de nombreuses forteresses, à commencer par l'Eglise et l'Université, et des partisans aussi résolus que haut placés.

Dans cette bataille, François I^{er} va jouer un rôle décisif.

En 1539, il signe l'ordonnance de Villers-Cotterêts. Celle-ci stipule que les actes juridiques doivent être « délivrés aux parties en langage maternel françoys et non autrement ». En clair, il l'impose dans la vie administrative au détriment du latin.

Les écrivains s'engagent à son côté. Jusque-là, seule la langue de Cicéron était jugée digne de servir la littérature. Du Bellay, Ronsard, Rabelais, Montaigne osent revendiquer le recours au français – et lui offrent ses premiers chefs-d'œuvre.

La langue du roi s'impose aussi dans l'enseignement des mathématiques, de la médecine et du droit. Contre le tout-latin de la Sorbonne, le même François I^{er} crée en 1530 le Collège royal (l'actuel Collège de France), où la langue de Cicéron n'a pas l'exclusivité. L'imprimerie renforce le mouvement. Alors que, avant 1550, 80 % des livres étaient publiés en latin, ce pourcentage tombe sous la barre des 50 % dès 1575, amorçant une dégringolade qui ne cessera de s'amplifier. Comme un symbole, Robert Estienne rédige en 1539 le premier dictionnaire français-latin, montrant par là même que le parler « vulgaire » du Royaume est désormais considéré comme une langue de culture. Le latin vacille sérieusement sur ses bases.

Même Dieu semble l'abandonner ! Les protestants, déterminés à donner aux croyants un accès direct au Livre, encouragent en effet les traductions de la Bible. Ils célèbrent le culte en français, afin que tous puissent le suivre et le comprendre. Le latin perd son monopole sur la religion.

Langue du pouvoir, langue de la littérature, langue du savoir, langue du sacré : le français, en quelques siècles, a conquis tous les attributs du prestige. ● M. F.-P.

OU CONTRE O : UNE QUERELLE FLORENTINE

Doit-on dire « fromage » ou « froumage » ? « Cossin » ou « coussin » ? « Fourmi » ou « formi » ? Quand on veut fixer une langue, il faut trancher entre ses différents usages, lesquels sont tous légitimes. Au *xvii^e* siècle, une controverse s'engage ainsi sur l'énonciation, dans les mots venus de l'italien, du « o », qui se prononce souvent « ou ». La toute jeune Académie française, créée en 1635 par Richelieu, se penche sur ce grave sujet, passé à la postérité sous le nom de « querelle des ouïstes et des non-ouïstes ». Faute d'arguments décisifs, on arbitre de manière aléatoire. On retient « arroser » à la place d'« arrouser », « couleuvre » et non « coleuvre », « douze » plutôt que « doze ».

Cette hésitation n'est que l'un des symptômes de la véritable italomanie que traverse la France depuis le *xv^e* siècle. Des milliers de mots franchissent les Alpes : « 8 000 environ, dont 10 % sont encore en usage aujourd'hui », précise Alain Bentolila (La Langue française pour les nuls, First éditions). Des exemples ? Henriette Walter (L'Aventure des mots français venus d'ailleurs, éditions Robert Laffont) en délivre à foison. « Notre "alarme" est tirée du cri de guerre all'arme (aux armes) ; all'erta ("sur les hauteurs !") a donné

INFLUENCE « Chaussure » est bien français, mais « escarpin » vient de l'italien scarpe.

"alerte" ; "battre la chamade" évoque le roulement de tambour annonçant que l'on est prêt à capituler... » Tous les domaines ou presque sont touchés. La finance (banqueroute, crédit, trafic) ; la nourriture (banquet, saucisson, biscotte) ; les vêtements (costume, pantalon, escarpin) ; les arts (virtuose, coupole, aquarelle)...

Les causes de cet engouement sont multiples. Non seulement les affinités entre ces deux langues latines facilitent les assimilations, mais la cour fourmille de Transalpins, à la suite des mariages entre les Valois et les Médicis. Surtout, la France est alors en admiration devant cette Italie aussi brillante artistiquement qu'économiquement...

La vogue est telle que certains craignent pour la survie du français. L'humaniste Henri Estienne s'insurge : pourquoi l'italianisant « à l'improviste », alors que le français possède « au dépourvu » ? « Baster » plutôt que « suffire » ? Certains de ces italianismes ont disparu, d'autres sont restés. « Escarpe » cédera le pas à « chaussure », « burler » à « se moquer », « avoir martel » à « être jaloux »... Il reste qu'aujourd'hui encore l'italien est la langue à laquelle le français a le plus emprunté. Loin, toutefois, derrière l'anglais. ●